L'importance de la formation UNIVERSITAIRE et son impact sur le developpement AGRICOLE saharien ET sA PROMOTION

Mohamed Lakhdar SAKER, Mustapha DADDI BOUHOUN, Cherif KAHELSEN et Mohamed Didi OULD EL HADJ

Université KASDI Merbah-Ouargla, Laboratoire de protection des écosystèmes en zones arides et semi-arides, B.P. 511 Ouargla 30 000 Algérie. Email : sakermohamedlakhdar@yahoo.fr

Résumé :

En dépit de la mobilisation des moyens conséquents par les pouvoirs publics dans le secteur de la formation supérieure et de la recherche scientifique, l'université algérienne reste confrontée à plusieurs difficultés, d'ordre pédagogique, didactique, institutionnel et celles liées à l'environnement qui ne lui ont pas permis d'accomplir correctement sa mission scientifique dans les meilleures conditions, à travers des prestations de qualité. Egalement, toutes ces contraintes n'ont pas permis à l'institution universitaire de répondre favorablement aux besoins de la société. L'institution universitaire algérienne évolue dans un environnement international marqué par une forte compétition, et devenant de plus en plus exigeant. C'est dans ce contexte, que l'université algérienne est appelée à améliorer davantage la qualité de son enseignement pour pouvoir répondre qualitativement aux besoins de l'environnement national et international, à travers des prestations de services de qualité. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs, à la fois endogènes et exogènes. Les premiers sont inhérents à l'action de formation dans toutes ses composantes, à savoir : les objectifs, les programmes, les méthodes et les finalités, quant aux seconds, ils sont liés à l'institution de formation universitaire avec son environnement.

La présente étude se propose d'analyser ces différents aspects, particulièrement l'institution universitaire avec son environnement, aussi bien national qu'international, en vue de cerner les principales contraintes qui la caractérisent avec son environnement, analyser les causes et apprécier les conséquences sur son rendement, en vue de proposer des solutions susceptibles de contribuer à l'amélioration de ses relations avec son environnement, à travers l'élévation de son niveau de rendement et l'amélioration de la qualité de son enseignement, pour une meilleure prise en charge des problèmes réels posés. Cela reste relativement important, dans la mesure où notre pays connaît des mutations profondes dans tous les domaines, notamment socio - économique et socio - culturel. L'université algérienne, pour pouvoir adapter et s'adapter à ces différentes mutations, s'inscrivant dans un environnement international de plus en plus exigeant, doit répondre favorablement à toutes ces exigences par des prestations de services de qualité (produit de formation, projet de recherche etc.).

Toute l'action de formation doit être repensée, simultanément, aussi bien en amont qu'en aval, pour répondre efficacement aux besoins du pays et s'adapter au contexte international.

Mots clés : formation universitaire, développement, promotion, agriculture saharienne

Introduction

La nouvelle politique de formation universitaire s'inscrit dans la nouvelle vision de la formation supérieure algérienne. Ce partenariat avec le secteur socio-économique régional saharien, particulièrement dans son contexte agronomique, permet d'apporter un nouvel éclairage sur le secteur de la formation supérieure, de faire le point sur l'entreprise locale en rapport avec la formation, et de préciser les grandes lignes de la stratégie des établissements de formation supérieure, ainsi que les moyens mobilisés pour y parvenir (SAKER, 1993). L'accroissement de

l'autonomie de ces établissements supérieurs va de pair avec une évaluation scientifique précise de la qualité des équipes et de leurs projets, et avec une évaluation stratégique de la politique de développement agricole saharien en rapport avec les offres de la formation universitaire, proposée pour les prochaines années, se déclinant principalement en termes de projets structurants et de politique des emplois.

La politique de formation universitaire est désormais plus structurante de l'offre de formation, à travers tous les paliers de l'enseignement supérieur que l'établissement propose dans le cadre de ses orientations. L'articulation la plus efficace entre formation et développement agricole saharien constitue de ce fait un objectif clé de la politique nationale algérienne.

Un dispositif d'expertise, ayant une mission scientifique technique et pédagogique doit être mis en place. Il doit prendre connaissance des évaluations des organismes de recherche, de formation et de développement, et s'appuyer sur les travaux des équipes des experts (VERSPIEREN, 1991). La direction de la formation supérieure se base essentiellement sur les travaux d'expertises des organismes de recherche et de formation, ainsi que sur la contribution des autres organismes et partenaires économiques, sociaux, culturels et administratifs pour fonder ses décisions lors de toute démarche contractuelle future.

La contractualisation périodique du système de formation supérieure et de l'entreprise agricole saharienne n'est pas un exercice nouveau, mais il apparaît néanmoins nécessaire d'en rappeler les objectifs principaux qui sont :

1. **Articulation d'une politique de formation universitaire, élaborée et mise en œuvre dans le cadre de son autonomie, avec une politique locale, régionale et nationale de développement**

☞ **Les objectifs poursuivis sont :**

♦ La construction d'un espace de formation supérieure en étroite collaboration avec l'entreprise agricole saharienne, et la consolidation du couple formation -développement agricole saharien, avec la constitution de pôles d'excellence, à forte visibilité régionale, nationale et même internationale ;

♦ La volonté de donner aux équipes de recherches les moyens d'affronter la compétition régionale, nationale et internationale et de favoriser l'émergence de projets scientifiques, en restructurant les dispositifs pour atteindre les masses critiques adéquates ;

♦ Le développement d'une politique en faveur des jeunes entreprises agricoles sahariennes;

♦ La structuration de la formation partout où sont affectés des enseignants-chercheurs et chercheurs ;

♦ Le développement des coopérations avec les organismes de développement et les établissements d'enseignement supérieur autour d'une politique de site active pour

constituer des pôles d'enseignement supérieur, de recherche et de valorisation visibles et attractifs ;

♦ Le développement de la recherche scientifique et des activités de valorisation des entreprises agricoles sahariennes ;

♦ L'optimisation de l'utilisation des fonds publics par la mutualisation des moyens, la mise en place de plates-formes scientifiques, la mise en œuvre d'une démarche qualité en recherche pédagogique, et la mise en rapport des compétences scientifiques locales, régionales, nationales et même internationales ;

☞ **Les objectifs poursuivis au niveau de l'institution universitaire se présentent comme suit :**

Chaque institution de formation supérieure doit construire un projet de formation scientifique en cohérence avec les priorités locales, régionales et nationales de développement socio - économique et socio - culturel (THELOT, 1993). Cette élaboration doit être l'occasion de mobiliser et de fédérer la communauté universitaire autour de l'équipe de direction. Les établissements de formation et de recherche sont invités à compléter le travail de leurs conseils scientifiques, en partenariat avec les acteurs du développement concernés, en faisant appel à des comités d'experts des entreprises.

Le projet de formation pédagogique et scientifique de l'institution universitaire doit aller au delà de la simple juxtaposition des stratégies pédagogiques des laboratoires. Il doit être le lieu de définition des priorités en matière de recherche pédagogique et de l'articulation entre les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, en relation avec les responsables des unités de formation et des entreprises (GILLET, 1991). C'est le support grâce auquel peut s'instaurer un dialogue en profondeur qui conduit les acteurs économiques sahariens et l'établissement à une vision partagée des évolutions souhaitables. Le projet de formation pédagogique et scientifique universitaire est un outil d'orientation à la disposition de l'établissement; il est le point d'articulation de son autonomie, et de sa relation avec la politique régionale saharienne et nationale de développement des pouvoirs publics.

2. Contractualisation de la politique formation supérieure - entreprise agricole saharienne

C'est une étape importante de la procédure de contractualisation, l'élaboration de la déclaration de politique de formation - développement agricole saharien de l'établissement

universitaire doit exprimer une stratégie claire et partagée, en déclinant les moyens mobilisés pour y parvenir. Il serait souhaitable que soient développés les points suivants :

- Les axes forts de recherche de l'institution de formation ainsi que les priorités pédagogiques et scientifiques retenues pour les différents plans de développement des entreprises agricoles locales et régionales sahariennes ;
- La stratégie mise en place pour développer l'ouverture régionale, nationale et internationale ;
- Le développement des relations avec les établissements de développement, de recherche et les établissements d'enseignement supérieur, dans le cadre d'une politique de site qui doit conforter la structuration et la lisibilité de la recherche du site ;
- ***La politique de valorisation des ressources humaines locales sahariennes dans les redéploiements ;***
- L'utilisation des moyens internes à l'établissement (moyens techniques, pédagogiques, allocations de recherche…), devant conforter les priorités pédagogiques et scientifiques locales, régionales et nationales ;
- Les outils de suivi et d'évaluation doivent constituer pour l'équipe de direction une aide au pilotage.

3. Projets des structures de formation supérieure

Ils doivent être le reflet de l'organisation choisie par l'institution de formation supérieure.

L'image nationale et internationale de l'institution universitaire et son attractivité, au niveau des offres de formation supérieure, doivent reposer en grande partie sur la qualité et la notoriété de sa recherche (GUSON et al., 1983).

Pour que la formation puisse rester compétitive à l'échelle locale, régionale, nationale, et même international, elle doit favoriser toutes les formes d'émergence (talents, idées, nouveaux champs du savoir).

L'établissement de formation universitaire est invité à développer une politique en faveur des jeunes entreprises agricoles sahariennes, en identifiant, dans les équipes reconnues, des jeunes scientifiques qui développent des thématiques innovantes et les soutenir au niveau local, à travers une politique de soutien et d'encouragement, et au niveau national, à travers des candidatures à l'action concertée incitative.

Les établissements doivent veiller à ce que la politique de création de nouvelles unités ne conduit pas à une atomisation de la recherche et à un émiettement des connaissances et des moyens. Ils sont donc encouragés à réfléchir à des regroupements en unités plus larges, complémentaires au niveau thématique et à rechercher un partenariat avec les acteurs concernés : organismes scientifiques et techniques, de développement, financiers etc.), car la notoriété de l'institution universitaire en matière de formation ne se mesure pas au nombre d'équipes labellisées, mais à la qualité et la crédibilité scientifiques de celles-ci. Cette situation doit se traduire par les éléments suivants :

- **Les unités de formation et de recherches : l**a tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique doit mettre à la disposition des établissements universitaires des moyens pour le soutien des unités de formation et de recherche ou d'autres ministères. A travers ces entités, le ministère, les établissements et ses partenaires mettent en place une concertation sur une stratégie d'ensemble.

- **Les structures fédératives :** des structures fédératives peuvent être mises en place, regroupant des unités ou des équipes de formation et de recherches reconnues, impliquant un ou plusieurs partenaires (universités, écoles, partenaires économiques…) autour de champs pédagogiques et scientifiques définis, ou aux interfaces des disciplines, nécessitant la mutualisation et l'optimisation des moyens et des équipements disponibles (plateaux techniques, centres de documentation, …), ainsi que la mise en place de politiques d'achat d'équipements. Par ailleurs, la communauté pédagogique et scientifique avec le soutien de ses tutelles (établissement, ministère etc…) doit engager un large programme de structuration de la formation universitaire, évalué par un conseil scientifique et intégré dans les contrats des institutions de formation supérieure.

- **Les programmes pluri-formations :** les programmes pluri-formations sont des structurations plus légères qui doivent permettre de labelliser et de cofinancer des programmes de développement (intra ou pluri-établissements), déclinant certains aspects de la stratégie pédagogique et scientifique de l'établissement, et impliquant plusieurs unités reconnues. La mise en place de cette dimension est un élément fort d'expression de la politique de formation de l'institution universitaire (ONUSHKIN, 1971).

- **Les établissements de recherche scientifique et technologique :** la recherche scientifique et technologique a pour finalité de contribuer à résoudre des problèmes posés par les milieux socio-économiques, en exploitant des connaissances nouvelles. Afin d'aider au développement de la recherche scientifique et technologique au sein des universités algériennes, la volonté de création d'équipes de recherche scientifique et technologique doit être réaffirmée. Une équipe de recherche est une équipe qui mène en partenariat avec des entreprises, des recherches visant à lever des blocages technologiques pour la solution de problèmes industriels, agricoles ou tertiaires. Elle doit à la fois s'appuyer sur une recherche amont de qualité et justifier d'engagements forts des partenaires ou d'acteurs économiques. Les chercheurs de ces unités peuvent appartenir à une équipe de recherche ou constituer une équipe autonome adossée à un laboratoire reconnu. Dans le premier cas, les chercheurs restent membres de leur unité de recherche. Dans le second cas, ils forment une entité indépendante. Dans le domaine de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'agroalimentaire, une unité de recherche peut répondre à l'expression de besoins économiques.

4. Valorisation économique et sociale

La valorisation économique et sociale des résultats de la recherche scientifique et pédagogique fait partie des missions confiées aux universités (RESWEBER, 1992), au même titre que la formation. Elle doit s'inscrire dans la politique globale des établissements et devra figurer parmi leurs axes stratégiques.

Par ailleurs, compte tenu du contexte économique, tant national qu'international, les capacités des établissements de formation supérieure à développer des partenariats dans les

domaines agricole et industriel, à générer des actions d'entreprenariat, à favoriser le transfert de technologie, doivent contribuer à accroître la compétitivité des entreprises socio - économiques et socio - culturelles locales, régionales et nationales.

Enfin, une valorisation plus marquée des résultats de la recherche est un facteur important, pouvant contribuer à placer favorablement les universités nationales algériennes dans la compétition internationale.

Ces enjeux requièrent donc une implication forte des institutions de formation supérieure et de recherche scientifique dans ce transfert du savoir et du savoir-faire. De plus, une bonne visibilité et une bonne attractivité du dispositif devraient favoriser le partenariat avec les acteurs du monde socio-économique et socio - culturel.

Dans ce contexte, afin d'accroître l'efficacité des dispositifs de valorisation des résultats de la formation et de la recherche, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique rationaliseront et mutualiseront leurs structures dédiées à cet effet, sur les sites universitaires qui s'y prêteront (campus, villes etc …).

Le développement du potentiel de valorisation des équipes sera fortement encouragé et sera pris en compte dans l'évaluation des unités de recherche et de la politique de formation supérieure des établissements. Le contrat devra faire apparaître, pour la mise en œuvre de cette politique, une organisation et des modalités qui tiennent compte de l'innovation pédagogique et de la recherche scientifique.

♦ La loi laissera aux établissements la possibilité de créer des services d'activités agro - industrielles et commerciales pour assumer tout ou partie de leurs tâches de valorisation. La création de ces activités peut permettre à l'établissement de clarifier la gestion de ses activités agro - industrielles et commerciales.

♦ Des incubateurs seront créés afin d'encourager la création d'entreprises innovantes, susceptibles de valoriser le potentiel de recherche des laboratoires publics.

♦ **A côté de la valorisation proprement dite, fortement liée à la recherche scientifique et pédagogique, d'autres formes peuvent exister qui correspondent plus largement à la mission de soutien à l'innovation et au transfert technologique par les établissements publics de formation supérieure et de recherche scientifique : plates-formes technologiques, centres de ressources technologiques. Ces structures, dont la plupart sont financées par les pouvoirs publics, peuvent favoriser la diffusion des technologies innovantes dans les petites et moyennes entreprises locales sahariennes.**

5. Valorisation du patrimoine scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique

Il est également demandé de porter une attention particulière à la valorisation du patrimoine scientifique et au développement de la diffusion de la culture scientifique et technique. Ceci

comprend, d'une part, la préservation, la conservation, l'informatisation et la valorisation du patrimoine scientifique (instruments scientifiques, collections…) et, d'autre part, les actions de sensibilisation et d'information, impliquant les enseignants-chercheurs auprès des différents publics (grand public, étudiants, scolaires, chercheurs d'autres disciplines, personnels des établissements).

C'est dans le cadre de cette formation que le lien formation - développement se resserre au profit, principalement des entreprises agricoles sahariennes locales.

Conclusion

Au terme de cette recherche, il faut savoir que le couple formation - développement dans les pays développés occupe une place de plus en plus importante, et que les compétences scientifiques et l'innovation sont considérées comme les moteurs essentiels du développement socio - économique et culturel.

En effet, l'efficacité de la formation et du développement, centrée sur l'entreprise agricole locale saharienne, dans le contexte actuel, dépend essentiellement du niveau d'investissement dans les ressources humaines. Ces compétences doivent être bien gérées pour une meilleure utilisation au profit du développement économique, social et culturel saharien.

Pour cela, il est impératif de mettre en place des politiques publiques, incitant à l'investissement dans le capital humain, autrement dit, dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique, pour mieux contribuer au développement de l'agriculture dans les régions sahariennes.

Enfin, il est important pour une meilleure valorisation de la formation universitaire, de la mettre au service du développement socio - économique et socio - culturel des régions sahariennes, d'en fournir les incitatifs capables d'attirer, d'organiser et de mieux gérer cette composante qui représente les compétences principales de ces régions.

Celle-ci représente un capital humain inestimable, créant des forces dynamiques dans tous les domaines.

Car le couple formation - développement constitue l'ossature du pays, sans lequel, toute tentative de réformes, conduisant au bien être économique et social serait vouée à l'échec.

Bibliographie :

1-GILLET P. et al., 1991. « Construire la formation », CEPEC, ESF.
2-GUSON P., MARKIEWICZ J. et LAGNEAU M., 1983. L'enseignement supérieur et son efficacité. La documentation française.
3-ONUSHKIN V.G., 1971. « La planification du développement des universités, U.N.E.S.C.0, Paris.
4-RESWEBER J.P., 1992. Les pédagogies nouvelles, Presses universitaires de France, 3ème édition corrigée.
5-SAKER M.L., 1993. Contribution à l'étude des problèmes de la formation agronomique saharienne. DEA, université des sciences humaines, Strasbourg, 20p.
6-THELOT C., 1993. L'évaluation du système éducatif. Paris : F Nathan.
7-VERSPIEREN M.R., 1991. Recherche-action de type stratégique et sciences de l'éducation. Paris - Bruxelles, co-édition contradictions, l'Harmattan, Paris, 396p.